

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 3 juin 2019 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé
Les conseillers et conseillères :
Siège no 1 Jimmy Plourde
Siège no 2 Carole Desbiens
Siège no 3 Laurette Lévesque
Siège no 4 Viateur Dubé
Siège no 5 Nicholas Dubé
Siège no 6 Absent

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Josée Chouinard, directrice générale adjointe est aussi présente ainsi que six (6) autres personnes.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

19-06133 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

19-06134 Procès-verbal de la réunion du 6 mai 2019

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019, soit adopté tel que rédigé.

19-06135 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 mai 2019

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2019, soit adopté tel que rédigé.

19-06136 Comptes du mois de mai 2019

La liste des comptes de mai a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 31 mai dernier et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 30 mai 2019	71 166.40 \$
Comptes payés d'avance	34 234.94 \$
TOTAL	<u>105 401.34 \$</u>

19-06137 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 mai 2019 sont déposés par Josée Chouinard, directrice générale adjointe.

19-06138 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

- a) Par Richard F. Dubé :
- Réunion de la MRC de Témiscouata, le 13 mai ;
 - Réunions de la Corporation des Hauts Sommets ;
 - AGA Réseau Forêt-Bois-Matériaux de Témiscouata, le 29 mai ;

- Voyage entrepreneurial en Beauce, le 10 mai.
- b) Par Carole Desbiens :
- Assemblée générale de la Biblio des Portages, le 25 mai à Dégelis;
 - Réunion du Festival Honéquestre, le 13 mai ;

19-06139 RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, modifié par le projet de Loi 122, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Comme vous avez pu le voir dans le Mistral du 20 avril, la Municipalité a terminé l'année avec un surplus de 284 942 \$, malgré un cout pour l'enlèvement de la neige supérieur de 48 793 \$. Les raisons sont : des revenus plus élevés que prévu (269 240 \$) et des dépenses qui n'ont pas dépassé les prévisions. Malgré l'affectation de surplus antérieur, le total des surplus a quand même augmenté.

Les réalisations d'immobilisations sont les suivantes :

- Équipements incendie et vêtements de combat : 13 355 \$
- Rechargement du 9^e Rang : 30 613 \$
- Pavage sur la rue Principale : 35 671 \$
- Nouvelle fosse mécanique au garage : 23 075 \$
- Camionnette GMC 2009 : 12 995 \$
- Rénovation du local des loisirs au sous-sol : 38 151 \$
- Terrains derrière l'édifice pour les loisirs, arpentages, contrats et achats : 22 287 \$

Le présent rapport sera diffusé par le Mistral de juin 2019.

19-06140 Nomination d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est constitué de cinq membres : 2 membres du conseil et trois résidents incluant, lorsque c'est possible, un producteur agricole et un producteur forestier.

ATTENDU QUE les membres du conseil ont été nommés en décembre dernier (Nicholas Dubé, Richard Belzile et Richard F. Dubé, substitut);

ATTENDU QU'UN membre du conseil a démissionné;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le conseil nomme la personne suivante au comité consultatif d'urbanisme:

- Laurette Lévesque, conseillère au siège no 3.

19-06141 Représentant du conseil à la CADL

ATTENDU QUE le neuvième poste du conseil d'administration de la Corporation d'aide au développement local de Saint-Honoré-de-Témiscouata (CADL) est réservé pour un membre nommé par la Municipalité.

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata mandate Richard F. Dubé, maire, pour représenter le conseil municipal à la Corporation d'aide au développement local de Saint-Honoré-de-Témiscouata (CADL), il est également résolu que Viateur Dubé soit nommé substitut.

L'assemblée générale a été fixée au jeudi 20 juin 2019. Les membres du conseil sont particulièrement invités.

19-06142 Contribution financière Re-Source Familles

ATTENDU QUE Re-Source Familles se veut un milieu de vie dans lequel chaleur et accueil sont disponibles pour toutes les familles et les personnes seules des

municipalités de Témiscouata-sur-le-Lac, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Pierre-de-Lamy;

ATTENDU QUE leur siège social est situé à Saint-Honoré;

ATTENDU QUE les services qu'ils offrent sont : ateliers Parents-enfants-Plaisir (PEP), halte-garderie, espace-parents, prêt d'équipement pour bébé, soutien aux familles, friperie et bazar de jouets, aide aux devoirs, service de secrétariat et de photocopies.

ATTENDU QU'ils ont besoin de recueillir des dons afin de donner les services;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata leur fasse un don de 200 \$ pour réaliser leurs services.

19-06143 78^e Congrès de la FOM - Richard F. Dubé

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata inscrive Richard F. Dubé, maire, au congrès annuel de la Fédération des municipalités du Québec qui a lieu à Québec du 26 au 28 septembre 2019. La Municipalité assume les frais d'inscription au cout de 799\$, de la chambre d'hôtel et des frais de déplacement (repas et kilométrage).

19-06144 Travaux de voirie - été 2019

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata réalise les travaux suivants et effectue les achats de la façon suivante pour la saison d'été 2019 :

- Creusage des fossés, également par Excavation SM pour un total de 9 000 \$;
- En 2020, il n'y aura pas de creusage, le budget sera mis dans le fauchage des fossés ;

Quant au sable, les employés du service de voirie choisiront l'endroit le plus près aux prix compétitifs (fournis suite à la demande), parmi les propriétaires de bancs de sable les plus près.

19-06145 Modification du prix du terrain offert à Daniel Caron

ATTENDU QUE la Municipalité a offert de vendre les terrains de la rue Landry aux propriétaires de la rue Caron afin d'agrandir leur terrain;

ATTENDU QUE le prix a été fixé à 0,50\$ du pied carré, inférieur au prix de vente des terrains bâtissables sur la rue Caron qui sont à 0,78 \$;

ATTENDU QUE les terrains offerts à trois des propriétaires ont la même largeur que leur terrain construit;

ATTENDU QUE le terrain offert à Daniel Caron et Mylène Lavoie (lot 6 310 416) est plus étroit, soit 21,7 mètres de frontage, 6 594,8 mètres carrés et qu'il est accidenté;

ATTENDU QUE le prix demandé pour ce terrain est de 3 300 \$;

ATTENDU QUE les propriétaires ont déposé une contre-offre à 0,30 \$, 2 000 \$;

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de baisser le prix à 0,40\$ du pied carré pour un montant de 2 600 \$.

19-06146 Départ de Jean-Yves Garneau, responsable des services techniques

ATTENDU QUE Jean-Yves Garneau est en congés de maladie depuis le 9 septembre 2017;

ATTENDU QUE suite à l'évolution de sa maladie, il a déposé sa démission le 29 mai dernier;

ATTENDU QUE Jean-Yves a travaillé à la Municipalité de puis le 2 mai 1994, soit pendant 23 ans de loyaux services;

ATTENDU QUE Jean-Yves est apprécié de ses confrères de travail et de la population et des membres du conseil;

ATTENDU QUE ses compétences et sa polyvalence a fait de lui un employé très utile à la Municipalité, très difficile à remplacer.

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata remercie Jean-Yves Garneau pour ses années de très bon service, lui souhaite un bon rétablissement.

Il est également résolu que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata achète et lui offre une montre gravée.

19-06147 Inspecteurs régionaux à la MRC de Témiscouata

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata reçoit les services d'un inspecteur de la MRC de Témiscouata pour l'émission des permis d'urbanisme, sur une base temporaire en remplacement d'un congé de maladie et que nous sommes satisfaits de son travail et de l'entente ;

ATTENDU QUE nous avons maintenant besoin d'une personne pour longtemps puisque la personne en congés a dû démissionner;

ATTENDU QUE d'autres Municipalités ont besoin des services d'un inspecteur, mais que le travail chacun chez nous, ne nécessite pas une personne à temps plein, ce qui rend l'emploi non intéressant, difficile à combler et surtout difficile à garder comblé;

ATTENDU QUE le fait de regrouper nos besoins permettait d'offrir un ou deux emplois de meilleure qualité et de mieux assurer une continuité;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata demande à la MRC de Témiscouata de nous offrir le service d'un inspecteur en bâtiment, de la même manière que l'an passé.

Il est également résolu que la Municipalité demande que les inspecteurs de la MRC travaillent également à l'application du Règlement général, notamment sur les nuisances.

19-06148 Avis de motion et PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 352 Avis de motion - Règlement numéro 352, amendant le règlement numéro 302

Viateur Dubé, conseiller au siège no 4 donne un avis de motion amendant le règlement général numéro 302 sur les nuisances, la circulation, le stationnement, les vendeurs itinérants et saisonniers, l'ordre, la paix publique, les animaux et les systèmes d'alarme.

Le projet de règlement est remis aux membres du conseil et mis à la disposition de l'assistance.

Le maire explique que le projet de règlement a été préparé par l'aménagiste de la MRC de Témiscouata pour les raisons suivantes :

- La Loi sur les compétences municipales permet d'adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre, la sécurité, le transport et le bien-être général de sa population;
- Le Gouvernement du Québec a adopté la Loi encadrant le cannabis (RLRQ., c. C-5.3), mais que la volonté des municipalités du Témiscouata est d'aller encore plus loin et plus précisément;
- Que le Règlement sur nuisances, sécurité, etc. doit être uniforme dans la MRC afin de faciliter son application par les membres de la Sûreté du Québec;
- Notamment, le Règlement précise qu'il est interdit de consommer du cannabis sur les voies publiques, trottoirs, rues, stationnements publics, parcs, places et autre endroit public de la municipalité;
- Il a également été précisé qu'il est interdit d'avoir les facultés affaiblies par l'alcool, le cannabis dans les endroits publics et ailleurs.

19-06149 Achat d'un tracteur à pelouse et équipements

ATTENDU QU'une demande de soumissions sur invitation a été demandée auprès de fournisseurs pour l'achat d'un tracteur à pelouse ;

ATTENDU QU'un vote concernant l'achat d'un tracteur à pelouse a été demandé;

Le résultat du vote est le suivant :

4 pour
1 contre
1 conseiller absent

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu majoritairement par les membres du Conseil que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata achète le tracteur Massey-Ferguson Démo 2018, GC1705 de chez de Alcide Ouellet et Fils Inc. de Saint-Cyprien, au prix net de 23 097\$.

Il est également résolu que la dépense soit financée en partie au montant de 10 000 \$, déjà prévu aux prévisions budgétaires 2019 au poste 72-320-00-725 - Achat machinerie, outillage et équipement;

Que le solde de 15 619.50 \$ + les frais de crédit soient financés directement par le vendeur «Alcide Ouellet et Fils Inc. » par un versement mensuel de 366.39\$;

Que le solde dû au 15 février 2020 sera entièrement remboursé au vendeur par la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata pour un montant prévu de 13 266.45\$

	Nom	Marque	Description	Prix	Net de taxes
1	Garage N Thiboutout inc. Saint-André-de-Kamouraska	Kubota Bx 2380, 2019	23 hp diesel, 4 roues motrices, avec chargeur et tondeuse 60 pouces	18 700 \$	19 633 \$
2	Avantis Coopérative	New Holland NH Workmasters 255, 2019	4X4, avec tondeuse 60 po et loader 100 lc, bucket,	20 712 \$	21 745 \$
3	Alcide Ouellet et fils inc.	Massey-Ferguson Démo 2018, GC1705, 100 heures	22.5 hp diesel, tondeuse 54 po, loader attache rapide, souffleuse Ponovos Lynx 52 po	22 000 \$	23 097 \$
4	Alcide Ouellet et fils inc.	Massey-Ferguson, 2019, GC1723	22.5 hp diesel, tondeuse 60 po, chargeur	19 850 \$	20 840 \$

19-06150 Achat de chaises pour la salle du conseil

En mai dernier la décision avait été prise pour acheter 8 chaises au prix de 339 \$ (voir résolution 19-05117), comme les chaises ne convenaient pas, un autre choix a été fait.

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata achète 8 chaises Supra Global de gris foncé si possible, sinon noir au prix de 326.39 \$ ou moins.

19-06151 Engagement d'un nouveau pompier - Maxime Ouellet

Maxime Ouellet (Sylvain et Julie) du 205, chemin Principal à Saint-Pierre-de-Lamy, offre ses services comme pompier volontaire. Le Service Incendie a accepté sa candidature et le recommande au conseil municipal.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata engage Maxime Ouellet comme pompier volontaire.

Il est sous probation pendant un an, ensuite il pourra suivre la formation Pompier 1.

Le conseil municipal le félicite et le remercie pour son implication et son engagement dans nos communautés.

19-06152 Demande de rencontre avec la MAMOH - gestion du personnel

ATTENDU QUE l'intervention du maire dans la gestion du personnel est une cause de conflits;

ATTENDU QU'il y a lieu de régler cette situation afin d'éviter le départ de certains employés;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata demande à la direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de mandater un représentant ou une représentante pour venir rencontrer le conseil municipal et la directrice générale pour répondre aux questions sur le sujet.

Il est également résolu que la rencontre ait lieu après le 11 juin pour permettre à tout le conseil d'y assister.

19-06153 Suivi projet carrière-été 2019

Une demande de subvention a été présentée au projet carrière-été 2019 pour l'engagement d'une animatrice. Le formulaire est beaucoup plus exigeant à remplir que par le passé. Malheureusement la demande a été refusée, nous avons communiqué avec notre député Guy Caron qui à son tour a reçu plusieurs appels des organismes dont la demande a également été refusée. 25 % des demandes n'ont pas reçu le nombre de points suffisamment élevé pour recevoir ladite subvention.

Beaucoup de pression a été faite auprès du gouvernement par le Député Guy Caron, mais comme les sous de l'enveloppe budgétaire ont été attribués il n'y a aucune possibilité de recevoir des sommes d'argent.

Une rencontre a été tenue avec les parents des enfants qui voudront fréquenter le camp de jour cet été, un montage financier prévisionnel a été présenté aux parents, sans la subvention, le montant à payer des parents doublerait

comparativement à l'année dernière. Plusieurs parents nous ont confirmé que si le montant doublait, ils enverraient leurs enfants dans un autre camp de jour.

Nous sommes tous d'avis que le camp de jour est un service essentiel pour la population.

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de déboursier un montant additionnel de 3 500 \$.

19-06154 Période de questions

À 20 heures 55, Richard F. Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres : Nettoyage de fossé sur le 10^e rang, travaux de la pelle 90 heures, travaux pour l'autoroute 85, AGA de la CADL le 20 juin 2019, rencontre avec le MTQ pour amener le gros courant, endroit des vélos de routes lors de la construction de l'autoroute 85, la cohabitation des véhicules tout-terrain et automobiles lors de la construction de l'autoroute 85, signalisation, signalisation pancarte VTT dans le fossé, dates des travaux du ponceau près du 47, rue Principale.

Carole Desbiens capitaine de la campagne porte-à-porte du relais pour la vie remercie la population pour leur très bonne collaboration, 300 lampions ont été vendus à Saint-Honoré. La marche aura lieu le samedi 15 juin au Parc-Clair soleil de Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 21 heures 15, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire

Josée Chouinard, directrice générale adjointe

TABLE DES MATIÈRES

19-06139	RAPPORT DU MAIRE - FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER	337
19-06140	Nomination d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme	337
19-06141	Représentant du conseil à la CADL.....	337
19-06142	Contribution financière Re-Source Familles.....	337
19-06143	78 ^e Congrès de la FQM - Richard F. Dubé.....	338
19-06144	Travaux de voirie - été 2019.....	338
19-06145	Modification du prix du terrain offert à Daniel Caron	338
19-06146	Départ de Jean-Yves Garneau, responsable des services techniques.....	339
19-06147	Inspecteurs régionaux à la MRC de Témiscouata.....	339
19-06149	Achat d'un tracteur à pelouse et équipements	340
19-06150	Achat de chaises pour la salle du conseil	341
19-06151	Engagement d'un nouveau pompier - Maxime Ouellet	341
19-06152	Demande de rencontre avec la MAMOH - gestion du personnel	341
19-06153	Suivi projet carrière-été 2019	341
19-06154	342